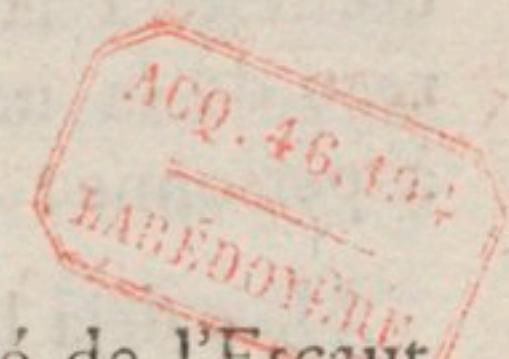


SUR L'OUVERTURE DE L'ESCAUT.



ON ose éléver des doutes sur la liberté de l'Escaut. Je dois à ma patrie, à l'intérêt de mes concitoyens; je dois à mes principes invariablement connus, de repousser une erreur enfantée par l'ignorance, la jalousie ou la malveillance.

Il est passé ce temps désastreux où le souverain de la Belgique fut obligé de consentir au sacrifice des droits qu'il réclamoit sur la libre navigation de l'Escaut, quand la plume mercenaire de Mirabeau revendiquoit cette clôture au profit d'une puissance voisine. Et sur quoi fondoit-on cette étrange prétention? Ce ne fut ni le droit public dont on violoit tous les principes, ni le droit naturel qui permet à tous les peuples de naviguer sur leurs propres fleuves. Non: ce fut ce sacrifice imposé au plus foible par l'autorité du plus fort. Sacrifice impie, contre lequel les droits sacrés de l'homme réclament toujours, parce qu'ils sont imprescriptibles, éternels, fondés sur la raison et sur la justice.

Vainement objectera-t-on ce fameux traité, monument de la foiblesse de Philippe IV et de la nullité de l'Espagne à cette époque. Ce sentiment d'une

A

Ib 43
Ib 686

impuissance absolue pouvoit seul empêcher les Belges de réclamer leurs droits à jamais inaliénables.

Aujourd'hui que nous sommes Français, qui nous contestera la navigation d'un fleuve que nous avons reçu de la nature, et dont nous ne devons compte à personne?

Mais déjà le Gouvernement a parlé (1) : le congrès d'Amiens va consolider toutes nos espérances ; déjà le commerce prépare ses expéditions depuis les rives de l'Escaut jusqu'à l'embouchure du Potowmac ; déjà les colonies nous invitent à partager leurs richesses ; déjà les traités conclus avec les puissances du Nord nous assurent leur navigation : déjà le Midi ouvre une vaste carrière, et Marseille nous présente ses ressources et les fruits de son industrie. Bientôt la navigation de l'Escaut, par la communication avec la Meuse et le Rhin, nous assurera le commerce du *transit*, et rendra notre cité le premier entrepôt de l'Europe. Dans peu des magnifiques canaux porteront dans l'intérieur de la France les deux tiers superflus de notre consommation annuelle ; et cet échange nous acquerra de nouveaux titres à la reconnaissance nationale.

Habitans d'Anvers, et vous qui allez le devenir, voilà notre heureuse destinée ! Arrêtons nos regards d'un côté sur ces flots majestueux qui baignent nos

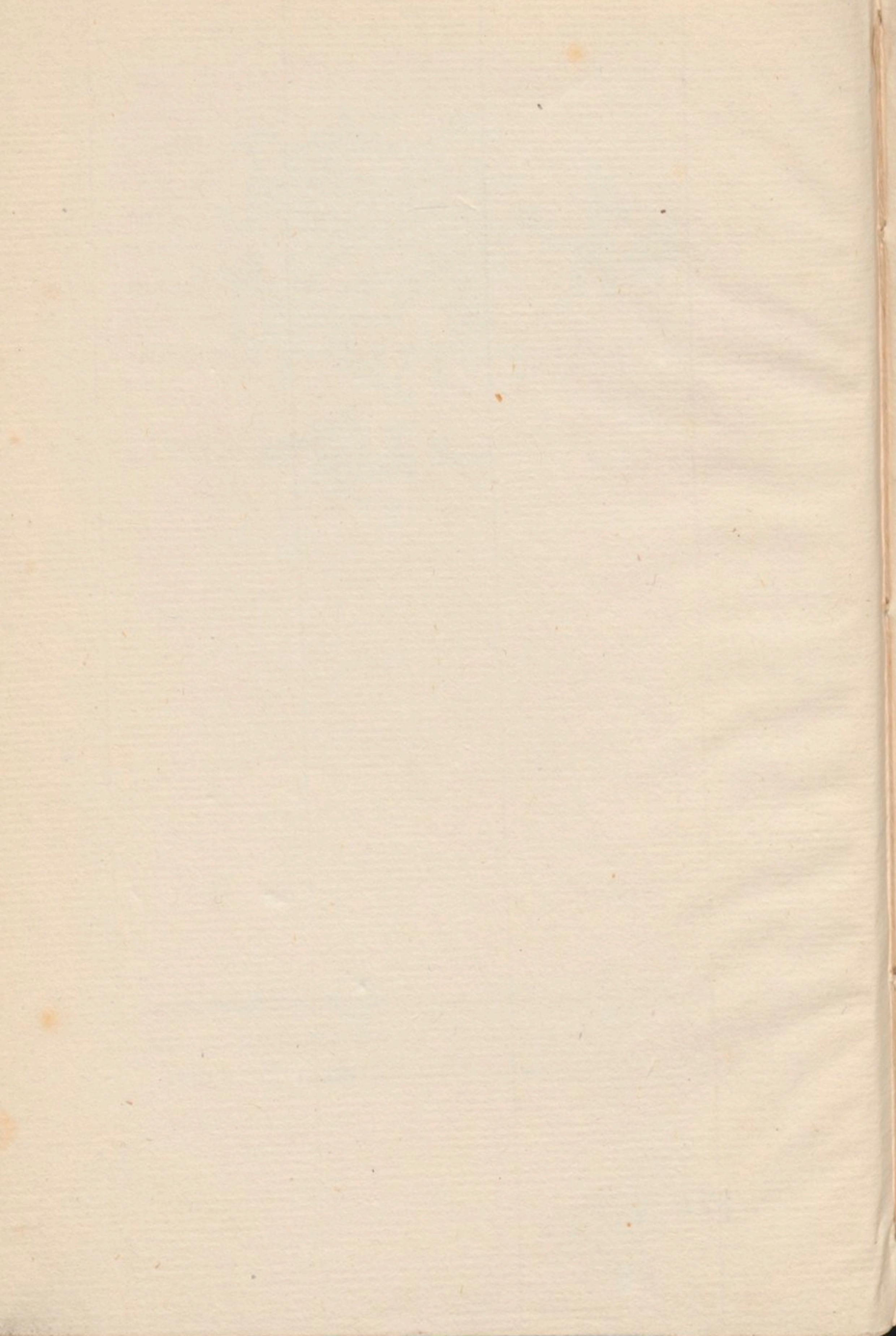
(1) Voyez le discours de Fleurieu, orateur du Gouvernement, dans la séance du Corps législatif du 8 frimaire.

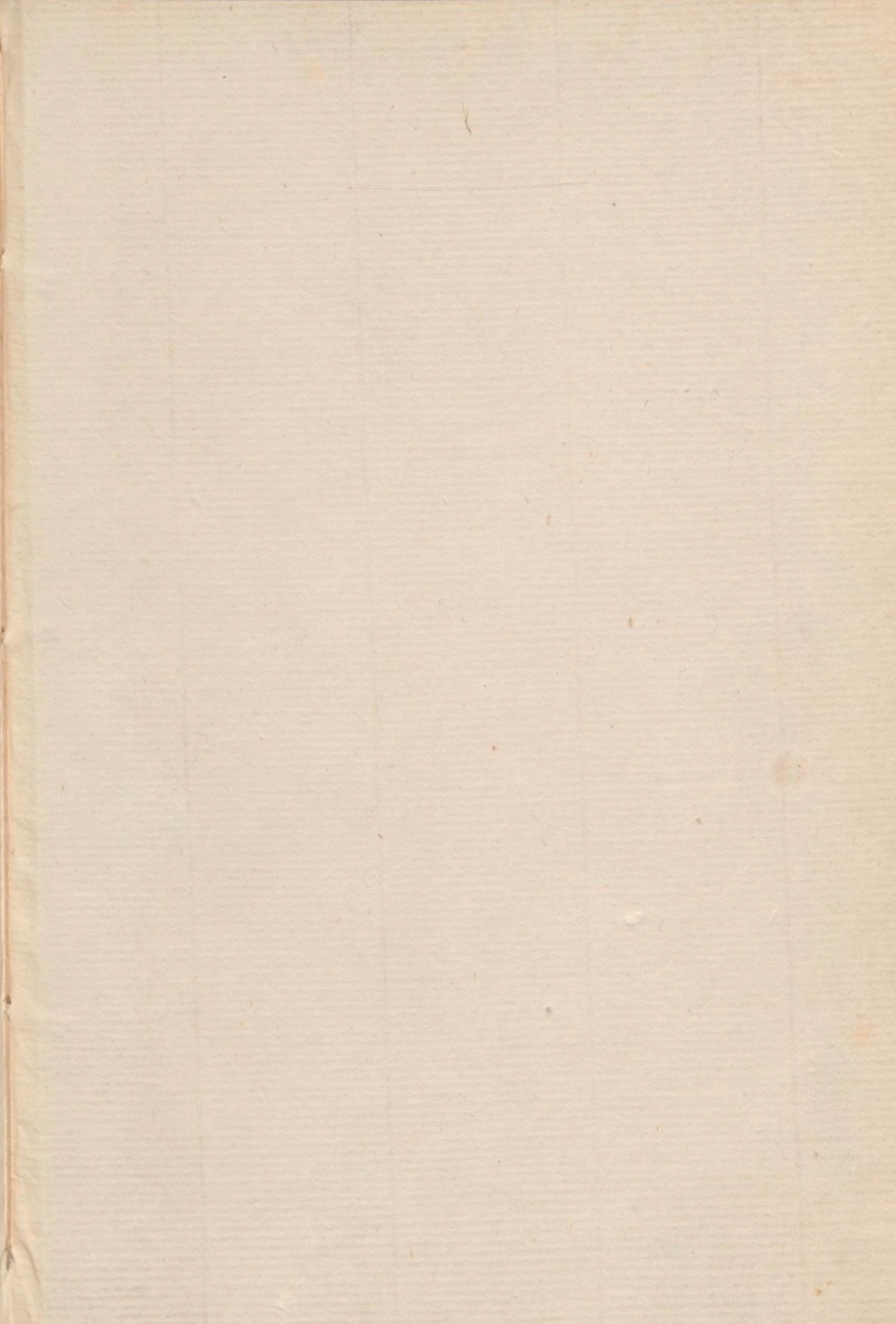
murs ; de l'autre sur un Gouvernement ferme et bien-faisant , qui étend sa main protectrice sur notre ville. Pénétrons-nous sur-tout de cette importante vérité , que de tous les bienfaits de la révolution , le plus grand est devenu notre partage. Chérissons le héros qui commande les destinées de la France et le repos de l'Europe. A ses efforts généreux la République triomphante doit sa gloire , tous les Français leur tranquillité , Anvers son antique splendeur et la restauration de son commerce.

A. B. BEERENBROEK (des Deux-Nèthes),
membre du Corps législatif,

BAUDOUIN, Imprimeur du Corps législatif et du
Tribunat, rue de Grenelle, faub. Germain, N°. 1131.







BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 7531 03964379 7